

DVRH – 12/11/2012

**Mobilité des personnels enseignants du premier degré – rentrée scolaire 2013**

Références : BO spécial n°8 du 08.11.2012

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi : Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

Christelle GAILLARD (04.90.27.76.22)

**A l'attention des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

J'attire votre attention sur la note de service relative à la **mobilité des personnels enseignants du premier degré** pour la rentrée scolaire 2013, publiée dans le bulletin officiel spécial n°8 du 8 novembre 2012.

**Attention :**

L'annexe I porte mention des critères de classement des demandes pour le mouvement interdépartemental.

L'annexe II précise les accès par Internet au système d'information et d'aide aux mutations (SIAM).

L'annexe III rappelle le calendrier de gestion de la phase interdépartementale.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef de la DVRH